



N° 174

Site officiel : www.bully.fr

Novembre 2012

Mairie : 1, allée du Vingtain 69210 Bully - Tél : 04.74.01.00.67 - Fax : 04.74.01.33.92 - mairie@bully.fr

Heures ouverture : Lundi de 14h à 17h - Mardi mercredi jeudi de 9h à 12h
Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h - Samedi de 9h à 11h (sauf Juillet/Août)

Police municipale : 06.84.19.68.86 - policemunicipale@bully.fr

Bulletin municipal d'information imprimé par nos soins : communication@bully.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES

Important!!!

Délocalisation provisoire du restaurant scolaire municipal

Important!!!

Des travaux d'agrandissement et de réhabilitation du restaurant scolaire vont démarrer très prochainement pour une durée de quelques mois.

De ce fait, le service de restauration scolaire sera bien entendu maintenu, avec le même prestataire et le même personnel, mais sera délocalisé sur le site du Hameau des Aînés - Maison de la Salette, chemin du Pilon, que nous remercions au passage pour son accueil.

C'est ainsi que dès la rentrée de novembre, le transfert des enfants fréquentant le restaurant scolaire sera assuré en car, pour un coût revenant à la charge de la commune en totalité.

Chaque enfant se verra remettre par le biais de l'école une autorisation de transport, à compléter par la famille et à remettre en mairie (boîte aux lettres restaurant scolaire ou secrétariat) AVANT LE 11 NOVEMBRE.

ATTENTION : ATTESTATION DE TRANSPORT OBLIGATOIRE POUR MANGER AU RESTAURANT SCOLAIRE.

L'enfant qui n'aura pas rendu cette attestation en mairie ne pourra pas fréquenter le restaurant scolaire.

(Imprimé également téléchargeable sur le site bully.fr, rubrique restaurant scolaire, ou disponible en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat).

L'organisation du transport en fonction du nombre d'enfants imposant plusieurs navettes sur une tranche horaire relativement courte, il s'est avéré nécessaire de décaler les horaires scolaires selon l'information faite aux familles par les 2 écoles.

Par ailleurs, pour garantir le maximum de sécurité aux abords du chantier, la rue des Romains sera fermée à la circulation hormis pour les véhicules de service.

Nous demandons également aux parents leur plus grande vigilance en accompagnant leurs enfants à l'école pendant la durée des travaux.

A89 : Remise en état des voiries communales :

Un état des lieux vient d'être effectué par la commune, la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle et les responsables voirie de l'A.S.F. Dans un premier temps, les travaux de réhabilitation des voiries vont être lancés, et des améliorations sur le pont de Montagny, le chemin des côtes et l'intersection entre la rue d'Apinost et la D118 seront effectuées dans un second temps.

Fermeture de la mairie : La mairie sera fermée le samedi 1^{er} décembre 2012.

Site communal www.bully.fr :

- **RAPPEL : Paiement en ligne sécurisé des repas, garderies et études périscolaires :** Le site communal vous permet désormais de payer vos factures directement par carte bancaire. Dès réception de votre prochaine facture de restaurant scolaire, garderie ou étude, rendez-vous sur le site et cliquez sur « Accédez au Paiement en ligne ». Vous serez redirigé sur le site sécurisé des Finances Publiques. Vous trouverez tous les renseignements demandés dans le cadre « Coupon règlement » de votre facture.

Pour toute information concernant la facturation :

Contactez Corinne en mairie au 04.74.72.65.73 ou par mail : comptabilite@bully.fr

- **Version mobile du site de Bully :** Vous pouvez y accéder via le site classique, ou avec le flash code ci-contre, qui permet aux utilisateurs de Smartphones d'être dirigés vers le site Internet officiel en scannant ledit flash code.
- **Possibilité de recevoir le Lien Communal en numérique :** Après inscription sur la page d'accueil du site, vous recevrez le Lien Communal dès sa parution.



Collecte des déchets :

« La collecte des ordures ménagères du jeudi 27 septembre n'a pu avoir lieu rue de la poterne à Bully.
En effet, un véhicule était en stationnement gênant pour le passage du camion. »

Afin d'éviter ce genre de désagrément préjudiciable à tous, les automobilistes sont invités à ne pas entraver la circulation lors du stationnement de leur véhicule. Cet acte d'incivilité, contraire aux règles du code de la route est verbalisable et peut entraîner une mise en fourrière du véhicule gênant.

Centre de loisirs Bully/St Germain : Attention, changement de lieu : le centre de loisirs fonctionnera à Saint Germain / l'Arbresle, dans les locaux de l'école (85 rue du colombier) du lundi 29 octobre au vendredi 9 novembre, et accueillera les enfants de 4 à 10 ans et les ados de 11 à 16 ans.

Programme détaillé disponible en mairie ou sur le site de la MJC de L'Arbresle.

Contact pour toute information : Aurélien BONNAURE : centredeloisirs.bullystgermain@mjc-larbresle.fr

Médaille de la famille:

L'Union Départementale des Associations Familiales nous propose de remettre cette distinction honorifique aux personnes ayant ou ayant eu au moins 4 enfants. Toutes les familles désireuses de recevoir cette médaille peuvent se faire connaître en mairie, ou auprès de Marie Hélène THOMAS, avant le 31 janvier 2013 afin de remplir le dossier nécessaire. Ces distinctions seront remises lors de la fête des Mères 2013.

Recensement militaire (ou recensement citoyen) :

Vous venez d'avoir 16 ans : Faîtes-vous recenser !

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Pièces à fournir : une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française), un livret de famille. Il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.

La mairie vous remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...). Attention : cette attestation doit être conservée soigneusement car les mairies ne délivrent pas de duplicata. En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif au bureau du service national de Lyon.



INFOS DES ASSOCIATIONS

Cérémonie du 11 novembre : La cérémonie traditionnelle d'hommage aux anciens combattants aura lieu le dimanche 11 novembre 2012 à 10h30 au cimetière de Bully. Des témoignages de soldats seront lus par les enfants des écoles publique et privée. Un vin d'honneur sera servi à la mairie après la cérémonie.

Bourse aux jouets et puériculture : Dimanche 11 novembre 2012 de 8h à 16h à la salle du Repiel

L'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Privée Saint-Vincent (A.P.E.L.) organise, comme chaque année, une bourse aux jouets et aux articles de puériculture, avec buvette et snack sur place.

Pour les exposants, la réservation est obligatoire : 4€ la table de 1m20 et 6€ la table de 1m80.

Exposants, visiteurs, nous vous attendons nombreux, nous comptons sur vous pour égaler le succès de l'an dernier !

Renseignements et inscription : ApelBully@hotmail.fr ou 06.99.26.27.06.

Classes en « 3 » :

Cette année, le repas du Beaujolais Nouveau aura lieu le samedi 17 Novembre à la salle du Repiel. Les tickets sont en vente au prix de 20€ par personne à l'épicerie du village « La Maison des Saveurs ». ou auprès de Sandra REYNARD au 06 76 24 45 06 ou Cécile GOUTTENOIRE au 06 76 72 02 64.

Amicale Boule de Bully :

Dégustation et vente de boudins le samedi 24 novembre 2012 à partir de 9 heures sur la place du village, venez déguster et acheter les boudins.

Quel régal pour vos papilles.

Classes en « 4 » : Le bureau a démissionné...

Suite à l'assemblée générale des "classes en 4" du 12 octobre 2012, le bureau, composé de Joëlle Chapelle (présidente), Brigitte Gay (trésorière) et Guy Duclos (secrétaire), a pris la décision de démissionner après 2 décades de bons et loyaux services. Afin de repartir d'un bon pied, avec des idées nouvelles, il est temps de passer la main aux plus jeunes. Il faut qu'un bureau se reconstitue au plus vite, car dès l'année prochaine l'amicale sera sollicitée. Le bureau démissionnaire sera éventuellement disponible afin de conseiller les futurs volontaires.

Contact; Guy Duclos 06.77.03.11.23.

Classes en « 7 »: Journée de la demi-décade

Ce dimanche 14 octobre, ce sont (seulement) 16 classards et leurs conjoints qui se sont retrouvés au restaurant de la Gare à St Romain de Popey tenu par Claude et Valérie. Après un excellent repas spécial «grenouilles» servi par Claude, Valérie nous a fait découvrir son talent de chanteuse avec un répertoire varié, rapidement accompagnée par les convives. L'après-midi fut animé par les chansons, danses et rires. Une ambiance chaleureuse grâce à la participation de chacun et qui nous laissera de bons souvenirs en attendant la fête des classes.

Comité St Polycarpe : Messes à BULLY en Novembre et Décembre :

Jeudi 1^{er} Novembre : Fête de la TOUSSAINT, messe à 10h30

Dimanche 4 novembre : messe à 9h.

Samedi 17 novembre : messe à 18h

Samedi 8 décembre : Fête de la Vierge Marie : messe à 18h.

: à 19h concert (gratuit) à l'Eglise, pour la fête des Lumières

Lundi 24 Décembre: veillée de NOEL, messe à 21h

Fête des Lumières le 8 décembre à partir de 18 heures.

Défilé aux lampions. Spectacle de magie clownesque avec Tchakaboum

Concert d'orgues en l'église. Fabrication et distribution de ballons pour les enfants par Tchakaboum le clown.

Et comme chaque année, l'arrivée du Père Noël.

INFOS DIVERSES



« Entre Ciel et Terre » en concert à Bully le samedi 24 novembre au profit du Téléthon !

2 ans après un premier spectacle dans l'église, toute l'équipe organisatrice du Téléthon à Bully accueille de nouveau la chorale Entre Ciel et Terre le samedi 24 novembre à 20h30, à la salle du Repiel. Un spectacle gospel sous le signe de l'enfance, puisque les choristes s'associeront aux élèves des écoles de Bully pour récolter des fonds dans le cadre du Téléthon. Sensibilisés à l'histoire de la musique afro-américaine, particulièrement le gospel et le négro-Spiritual, les enfants de Bully pourront retraduire les valeurs de partage et de dons vers l'autre à travers le chant et la gestuelle des choristes tarariens.

Aujourd'hui, Entre Ciel et Terre, c'est 30 choristes accompagnés par une rythmique (piano/orgue/basse/batterie/guitare/saxophone), Venez nombreux goûter à cet instant de vie.

L'équipe du Téléthon compte sur votre générosité ! Participation libre.

Restos du Cœur :

La campagne 2012/2013 débutera au niveau national le 26 novembre. A l'Arbresle, la première distribution aura donc lieu le jeudi 29 novembre de 9 h à 11h30.

- Nous procéderons à des pré-inscriptions les matinées des 20 et 21 novembre, de 9 h à 11 h.

- Les distributions auront lieu tous les jeudis et vendredis de 9 h à 11 h 30, au local situé 9 rue Ann Frank, à l'Arbresle.

Relais Trottinette - R.A.M.I. (Relais d'Assistants Maternels Itinérant) ...

Prochaines permanences à BULLY, les jeudis 15 NOVEMBRE, 29 NOVEMBRE, 20 DECEMBRE de 9h à 11h, salle d'évolution, entrée école, rue du Pré de la Cour.

Un service issu des compétences de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle, entièrement gratuit, en relation avec différents partenaires (CAF, PMI...) pour les jeunes enfants (jouer, se socialiser), les assistant(e)s maternel(le)s (temps collectifs, formations), les parents (permanences d'information), animé par Audrey POLTURAT (animatrice responsable). Contact: Audrey POLTURAT au 04 74 01 68 81 - a.polturat@cc-pays-arbresle.fr

DATES A RETENIR

11 Novembre : Cérémonie du Souvenir au cimetière

11 Novembre : Bourse aux jouets et puériculture (APEL)

17 Novembre : Repas du Beaujolais Nouveau (Classes en « 3 »)

24 Novembre : Vente de boudins (Amicale Boules)

24 Novembre : Concert au profit du Téléthon

8 Décembre : Fête des Lumières (Comité d'animation)

15 Décembre : Loto de Noël (Comité d'animation)

